

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/SF N° 2024 - 229

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs de Recherche n°1 BAP A " Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique ", les candidats dont les noms suivent :

BAILLY	Anne-Laure	LO NEGRO	Magali
BOUHALI	Kamal	MABOURK	Maha
FRANCK	Emilie	MBOUAMBOUA	Yvon
HUA	Jennifer	PORTAL	Céline
KEROUI	Ouarda	ROUSSEL	Delphine
LACROIX-MALGRAS	Victorine	STADLER	Nicolas

Article 2nd : Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Ingénieurs de Recherche n°1 BAP A " Ingénieur-e biologiste en plateforme scientifique ", les candidats dont les noms suivent :

BEN ALI	Chloé	FARHAT	Khalil
BOURHIM	Mustapha	KUZNETSOVA	Mariia
BRINSI	Meriem	MANOSALVA PENA	Iris Mercedes
BROUSSET-PIERRIS	Emma	GONZALEZ	
CHEMINI	Khadidja	PARENT	Christophe

Fait à Paris, le 31 juillet 2024

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE